

1

**DISCOURS D'ORIENTATION DE M.
FRANCOIS ALBERT AMICHIA, MINISTRE
DE LA VILLE L'OCCASION DU SEMINAIRE
D'APPROPRIATION DES MISSIONS ET
ATTRIBUTIONS DU MINISTERE**

YAMOISSOUKRO, HOTEL LE PRESIDENT

LE 25 OCTOBRE 2018

2

- Monsieur le Gouverneur du District de Yamoussoukro, Cher frère,
- Monsieur le Préfet du Département de Yamoussoukro,
- Monsieur le Représentant de La Présidence de la République,
- Monsieur le Représentant de la Primature,
- Monsieur le Représentant du Secrétariat General du Gouvernement,
- Monsieur le Maire de la Commune de Yamoussoukro,
- Monsieur le Directeur de Cabinet,

3

- Monsieur le Chef de Cabinet,
- Madame et Messieurs les Conseillers Techniques, Messieurs les Directeurs, Sous-Directeurs et Chefs de Services, Chers collaborateurs ;
- Distingues invités, Mesdames et Messieurs,

Il me plait de me retrouver parmi vous ce matin, à la faveur du séminaire interne d'appropriation des missions et attributions du Ministère de la Ville, notre challenge commun.

Permettez-moi de traduire ma gratitude personnelle, aux autorités de la ville de Yamoussoukro, terre natale de feu le Président Felix Houphouët-Boigny, cité ambitieuse et hospitalière.

4

Monsieur le Gouverneur, l'accueil que vous nous avez réservé ne nous laisse point indifférent, et vous voudriez bien accepter la gratitude de toute la délégation du Ministère de la Ville ici présente.

À vos côtés, nous voudrions également remercier monsieur le Préfet pour sa présence.

Il en est de même pour Monsieur le Maire de Yamoussoukro, à qui je voudrais adresser mes vives félicitations pour sa réélection à la tête de la commune.

Nous avons à nos côtés, les représentants de la Présidence, de la Primature et du Secrétariat Général du Gouvernement pour nous aiguillonner dans nos travaux, permettez-moi de les saluer très

5

chaleureusement et de leur exprimer la gratitude du Ministère de la Ville pour leur présence distinguée.

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

Le choix de Yamoussoukro pour abriter les présents travaux se veut le symbole d'un recueillement intellectuel, dans la cité du père fondateur, visionnaire et bâtisseur de la Côte d'Ivoire moderne ; d'une part, et un positionnement géographique central qui permet de garder un regard panoramique, vers les autres points cardinaux de la Côte d'Ivoire, d'autre part.

C'est également et surtout le témoignage le plus accessible d'un projet d'une ville avant-gardiste rêvée par feu le Président

6

Felix Houphouët-Boigny, qui a très vite montré le visage qu'une ville pouvait présenter.

Le Ministère de la Ville ayant en charge la politique urbaine de l'ensemble des villes ivoiriennes ne pouvait pas choisir meilleur endroit pour sa première sortie.

Distingués invités, chers séminaristes,

La création du Ministère de la Ville procède de la vision et de la volonté politique de Son Excellence Monsieur le Président de la République ; de réorganiser et de restructurer le développement de nos territoires.

Laquelle vision a été détaillée par monsieur le premier ministre, chef du gouvernement, lors de sa conférence de presse du 11 juillet 2018, en ces termes assez

7

clairs, et je cite: « (...) nous avons pas mal de nos compatriotes qui sont en ville. Et les problèmes de la ville sont extrêmement complexes. Nous avons également la question du désordre urbain, de la planification urbaine et de la qualité de vie de nos concitoyens dans nos villes. Cette problématique a amené le Chef de l'Etat à souhaiter que nous ayons un ministère de la Ville (...). C'est un ministère transversal par nature qui aura à travailler avec le Ministère de la Construction et de l'Urbanisme, pour les problématiques d'urbanisation, avec le District d'Abidjan pour un certain nombre d'éléments qui sont gérés par le district, la question du désordre urbain que l'on peut constater, la question de l'embellissement des villes avec le Ministère des Transports pour ce qui est de la mobilité dans nos villes. Donc

8

c'est un ministère important, mais transversal. »

C'est la toute la quintessence d'un ministère nouveau dédié à la ville qui a fait ses preuves dans de nombreux pays, dont la France, le Maroc, le Sénégal, etc. et qui sont parvenus à contenir le désordre lié à l'urbanisation galopante et mal contrôlée, à travers la définition et la mise en œuvre concertée d'une politique de la Ville.

La Côte d'Ivoire qui connaît un taux d'urbanisation avoisinant les 50% ne pouvait échapper à cette donne, elle qui ambitionne être émergente à l'horizon 2020.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs, Chers participants,

Notre mission est capitale et nous devons prendre la pleine mesure de notre positionnement en disséquant de façon

9

méthodique, stratégique et opérationnelle nos missions, afin de marquer notre identité et nos interventions collaboratives, avec les autres Ministères et intervenants de la chaîne des initiatives urbaines.

C'est à cette réflexion que le présent séminaire interne répond.

En tant que ministère transversal doté de 24 attributions telles que définies dans le décret n° 2018-648 du 1er août 2018 portant attributions des membres du Gouvernement, nous avons des missions spécifiques, propres, qu'il nous incombe de dégager, et des compétences que nous aurons à partager avec les autres départements ministériels.

Dans un environnement institutionnel où des chevauchements et autres superpositions se remarquent, nous sommes appelés à ne pas être un corps étranger qui se fait

10

accepter difficilement ; nous nous devons d'exister par notre label et fédérer par notre collaboration constructive et déterminante, en apportant innovation et professionnalisme. Nous ne devons pas avoir peur et nous faire peur.

Nous devons simplement prouver que notre ministère est une réponse durable aux dysfonctionnements de notre système urbain, à la rigueur contestable du respect des lois et normes urbanistiques dont notre pays s'est doté dès son indépendance, à tout le moins d'impulser une mise à niveau des différents instruments et outils d'aide à la décision, notamment les outils de planification.

Notre travail devra également être inclusif et intégrer en amont la voix des communautés et des marginalisés de nos

11

villes, pour lesquels la précarité ne devrait plus constituer une fatalité.

Les opérateurs techniques et professionnels, ainsi que les partenaires techniques et financiers devront être des interlocuteurs privilégiés dans le cadre de nos missions, ainsi que les expériences réussies ailleurs, qu'il nous faudra benchmarker.

Nos villes doivent être attractives et refléter un visage holistique du développement durable et se mettre à niveau pour sécuriser les braves populations qu'elles abritent et qui les font vivre.

Cela nécessite une appropriation par chacune et chacun d'entre nous, issus de diverses expériences avec un parcours multiforme, qui heureusement s'est consolidé autours des enjeux du développement urbain, notamment la gestion

12

des territoires, la planification urbaine, l'urbanisme opérationnel, le logement et l'habitat, etc.

C'est un préalable qui nous permettra d'amorcer, dans les mois à venir, avec sérénité la réflexion sur la politique de la Ville en Côte d'Ivoire qui sera notre boussole et donnera tout son sens à notre action ministérielle.

Il s'agit pour nous de structurer des chantiers et reformes fléchés vers la mise à niveau des ouvrages urbains existant, afin de juguler le désordre qui s'est installé, hélas dans vos villes.

Nous entendons à partir de la future politique de la Ville booster la gouvernance de nos cité qui, elles aussi, ont le droit de devenir des villes intelligentes, des smart cities.

13

Notre ambition est également d'avoir des villes sans bidonvilles, des villes de vraie mixité sociale et fonctionnelle, des villes inclusives où les citoyens cohabitent et s'épanouissent sereinement, avec des équipements et des services de base accessibles.

Cela exigera de nombreux sacrifices et la mobilisation d'importantes ressources financières.

Cette ambition s'adossera à une nouvelle urbanisation qui débouchera sur la création de nouveaux pôles urbains, donc de villes nouvelles, portés par des agences urbaines qui devront couvrir l'ensemble du territoire ivoirien.

Le péril urbain doit être éradiqué par un respect des normes urbanistiques et le contrôle de toutes les conformités.

Nous ne devons plus approuver des plans de lotissement sans équipements et réseaux

14

(drainage, électrique, adduction en eau potable etc.) et c'est une tâche, je dirai une veille commune.

Nos villes doivent être résilientes et productrices de valeurs humaines cardinales, des creusets d'intégration, des havres de sécurité dotés d'espaces publics érigés en biens communs et dans lesquels toutes les communautés se retrouvent.

Telle est ma vision, telle est l'orientation que je souhaite développer avec vous, chers collaborateurs et je compte sur chacune et chacun de vous pour y arriver.

**Monsieur le Gouverneur du District,
Honorables invités, Chers séminaristes,**

C'est sur ces notes d'espoir que je voudrais souhaiter à chacune et chacun d'entre nous, de fructueux travaux et dans l'espoir de nous retrouver sur des agendas aussi importants,

15

que je déclare ouvert le séminaire
d'appropriation des attributions et des
missions du ministère de la ville,

Je vous remercie !